



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 28 FÉVRIER 2018 PAR TÉLÉCONFÉRENCE.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Claude Charbonneau, substitut	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension
M. Thimoty Watchorn, substitut	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth-Nord

ABSENCES :

Mme Céline Beauregard	La Macaza
M. Georges Décarie	Nominingue

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16h00, le président, M. Robert Bergeron, souhaite la bienvenue à tous les membres .

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président confirme que la séance est valide.

3. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Présentation de l'ordre du jour
4. Adjudication de l'appel d'offres
- 4.1. Construction du site de compostage et aménagement de l'aire de maturation
5. Levée de la séance

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche , appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

R.3610
18.02.28

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

4. Adjudication de l'appel d'offres

4.1. Construction du site de compostage et aménagement de l'aire de maturation

Dans le cadre de l'appel d'offres S2018-850, envoyé sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec, pour la construction du site de compostage et aménagement de l'aire de maturation. L'ouverture a eu lieu, mercredi le 21 février 2018, à 9 h01, au bureau de la Régie.

Nom des soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Construction G. Paquette	1 685 529.25 \$
Charex	1 712 858.44 \$
Constructech ML Inc.	1 509 550.80 \$
Construction Panache / Telmosse	1 787 037.81 \$
Groupe Piché	1 752 270.43 \$
Landco	1 721 980.57 \$

Après étude et analyse de la conformité des soumissions reçues, par la firme WSP Canada Inc. et validé par nos procureurs.

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Claude Charbonneau, il est résolu :

R.3611
18.02.28

D'octroyer le contrat à la compagnie Constructech ML inc. pour un montant total de 1 509 550,80 \$, ce montant inclut toutes les taxes applicables. Cet appel d'offres se transforme en contrat légal, le tout conditionnel à l'acceptation du règlement 38-1 qui modifie le règlement 38 décrétant un coût supplémentaire suite à l'ouverture des soumissions pour la construction d'une installation de compostage et aménagement d'une aire de maturation située dans une partie du bâtiment de l'ancien centre de tri.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Steve Perreault propose la levée de la séance à 16h15.

R.3612
18.02.28

ADOPTÉE à l'unanimité


Robert Bergeron

Président


Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier